



.....
**SANS COLLÈGE, SANS LYCÉE,
SANS FAC ? ÉTUDIER EST UN DROIT !**
.....

0800 24 94 94
www.valdemarne.fr/sos-rentree



Suivez la ville d'Orly sur
www.mairie-orly.fr
L'appli mobile Ville d'Orly



À chaque rentrée scolaire, des élèves des collèges, lycées ou en enseignement supérieur ne trouvent pas de place pour poursuivre leur scolarité.

Pour les accompagner et leur permettre de poursuivre leurs études dans le respect de leurs choix d'orientation, la Ville d'Orly s'inscrit dans le dispositif du Conseil départemental du Val-de-Marne « SOS Rentrée ».

C'est quoi ?

« SOS Rentrée » accompagne les jeunes val-de-marnais rencontrant des difficultés dans le cadre de leur parcours scolaire ou de formation. Au moment de la rentrée scolaire, ce dispositif peut aider les collégiens, lycéens et étudiants à trouver une affectation dans un établissement scolaire.

Pour qui ?

Le demandeur doit :

- Être collégien, lycéen ou étudiant
- Résider dans le Val-de-Marne
- Être sans affectation pour la rentrée scolaire
- S'être fait connaître auprès des institutions de l'Éducation Nationale : Rectorat ou Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale (ex-Inspection Académique)

Comment ?

Pour solliciter l'aide du dispositif « SOS Rentrée », le demandeur doit exposer sa situation auprès du service départemental de la jeunesse, qui est en charge d'orienter les demandeurs vers les référents locaux :

- Par courriel en écrivant à sdj@valdemarne.fr
- Par téléphone au numéro gratuit 0 800 24 94 94 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Le demandeur devra présenter obligatoirement les documents suivants :

- L'ensemble des bulletins scolaires de l'année écoulée
- Le relevé de notes de l'examen
- Tout courrier adressé par l'Inspection académique ou le Rectorat
- La copie des vœux « Admission Post Bac »
si vous souhaitez vous orienter vers un enseignement supérieur

Informations et renseignements complémentaires :
Centre social Andrée Chédid - 4 ter avenue de la Victoire - 01 48 90 16 79.

Dispositif gratuit